

COMMUNEAGGLO

Le magazine de votre agglomération Paris - Vallée de la Marne

Brou-sur-Chantereine | Champs-sur-Marne | Chelles | Courtry | Croissy-Beaubourg | Emerainville | Lognes | Noisiel | Pontault-Combault | Roissy-en-Brie | Torcy | Vaires-sur-Marne

Emploi, insertion, formation
**Au cœur des
préoccupations
de l'Agglomération**

SOMMAIRE

04 | 06

Agglo en actions

Un projet de médiathèque
à Vaires-sur-Marne
Des actions pour le climat
Un contrat local de santé

07

Territoire en mouvement

Rentrée pour le conservatoire
Véli'Mobile, l'atelier itinérant

08 | 09

Zoom sur...

Les Maisons de Justice et du Droit

10 | 15

Dossier

Emploi, insertion, formation
Au cœur des préoccupations
de l'Agglomération

16 | 17

Forces vives

Le CPIF
Le Rucher Lognot

18 | 19

Immersion

Le centre technique intercommunal

20 | 21

Rencontres

La cofondatrice d'Aglaé l'agence de
végétal luminescent
Un joueur de l'équipe
du Pontault-Combault Handball

22 | 23

Ce que vous avez peut-être manqué

24 | 28

Ce qu'il ne faut pas rater

De la danse
et autres rendez-vous culturels

29

Un lieu, une histoire

La Ferme d'Ayau

30 | 31

Libre expression Agglo en services

Cérémonie des vœux
aux personnalités de l'Agglomération,
le mardi 15 janvier 2019





PAUL MIGUEL

PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

L'emploi au cœur des préoccupations de l'agglomération

Avec un taux de chômage qui s'élève en moyenne à 10 % de sa population active, notre Agglomération place ses actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle au cœur de ses priorités.

Que ce soit par le biais du Service Intercommunal de l'Emploi présent à Chelles et à Roissy-en-Brie ou auprès de la Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi située à Torcy, nous faisons en sorte que l'ensemble des habitants de notre agglomération en recherche d'emploi ou de formation puisse bénéficier d'un accueil de proximité à l'écoute de ses attentes.

Notre Agglomération est également un partenaire majeur de nombreuses structures intervenant en matière d'insertion, de formation professionnelle et d'emploi auprès des publics jeunes comme les missions locales, L'École de la deuxième Chance ou la Grande École du Numérique "Digital U". Autant de dispositifs qui sont plus que jamais nécessaires pour permettre l'insertion professionnelle de chacun.

Le succès du Forum annuel "Objectif Emploi" organisé en octobre dernier à Noisiel (près de 972 visiteurs, plus de 60 recruteurs présents)...a confirmé, s'il en était besoin, l'importance des actions menées au quotidien par nos services sur le front de l'emploi. Celles-ci sont détaillées dans le dossier de ce numéro de janvier.

Un nouveau site Internet pour Paris - Vallée de la Marne

L'année qui s'ouvre verra l'ouverture d'un nouveau site Internet pour Paris - Vallée de la Marne. Plus intuitif et interactif, adapté à tous les écrans mobiles et tablettes, ce nouvel outil sera accessible très prochainement.

Enrichi au fur et à mesure des mois à venir par de nouvelles rubriques, le nouveau site permettra à terme d'effectuer des démarches en ligne pour les services de l'Agglomération (inscriptions aux conservatoires, réservation d'ouvrages dans les médiathèques, billetterie des salles de spectacles).

Enfin, en ce mois de janvier consacré aux traditionnels échanges de vœux, permettez-moi de vous souhaiter au nom de l'ensemble des élus communautaires et des agents de l'Agglomération une très belle année 2019 synonyme de bonheur et de réussite dans chacun de vos projets qu'ils soient personnels ou professionnels.



COMMUNEAGGLO, le magazine de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne | #10
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy, 77200 Marne-la-Vallée CEDEX 1 | Tél. 01 60 37 24 24 | Fax 01 60 37 24 34
communication@agglo-pvm.fr | www.agglo-pvm.fr

Directeur de la publication: Paul Miguel | Directeur de la rédaction: Pascal Mignon | Rédaction: Valérie Marine, Manolis Picault
Photos: Agglomération, Yann Piriou | Réalisation: Olivier Gonçalves

Contact: communication@agglo-pvm.fr

Dépôt légal à parution n° ISSN 2495-7208 | Impression: LA MAISON DES IMPRESSIONS, 98 000 ex. | Distribution: Privilège communication.

Votre magazine est imprimé sur un papier 100 % recyclé et avec des encres végétales.

COMMUNEAGGLO est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, si vous ne le recevez pas, vous pouvez nous le signaler par mail à communication@agglo-pvm.fr. Votre magazine est également disponible dans les équipements publics.

Projet de nouvelle médiathèque à Vaires-sur-Marne : pourquoi n'a-t-il pas abouti ?

CommUneAgglo vous propose de revenir sur un dossier qui a amené le conseil communautaire à autoriser, le 20 décembre 2018, le Président de l'Agglomération à ester en justice en matière pénale.

L'ex-communauté d'agglomération Marne et Chantereine avait prévu la construction d'une médiathèque à Vaires-sur-Marne – communication avait été faite dans la presse en décembre 2014. En date du 20 mai 2015, le bureau de Marne et Chantereine a délibéré pour demander une subvention à l'État. Le 31 août 2015, la Préfecture de Région a attribué à Marne et Chantereine, pour la construction de cette médiathèque, une subvention d'investissement d'un montant de 738 436 €.

Par délibération votée lors du conseil communautaire du 3 décembre 2015, cette subvention a été inscrite à tort dans la section de fonctionnement, sans contestation explicite du comptable public, permettant ainsi de financer en partie des dotations de solidarité communautaire (DSC)⁽¹⁾ aux quatre communes de l'ex-Marne et Chantereine (Brou-sur-Chantereine, Chelles, Courtry et Vaires-sur-Marne).

C'est parce que cette subvention avait été utilisée à d'autres fins et que les ressources financières de Marne et Chantereine n'étaient pas suffisantes que la nouvelle médiathèque de Vaires-sur-Marne n'a pas été réalisée par la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne⁽²⁾.

Le 20 juillet 2018, le Préfet de Région a donc informé le Président de Paris - Vallée de la Marne de la nécessité de rembourser le montant de 738 436 € perçu pour ce projet.

L'inscription de cette subvention d'investissement en section de fonctionnement n'ayant pas été invalidée explicitement par le comptable public et n'ayant pas été signalée par le contrôle de légalité, l'agglomération Paris - Vallée de la Marne conteste le remboursement qui lui est demandé aujourd'hui.

Dans ce contexte, deux plaintes sont déposées :

- > une plainte devant le tribunal administratif contre la Préfecture de Seine-et-Marne pour carences dans le contrôle de légalité (la Préfecture n'ayant émis aucune observation à l'époque concernant ce changement de destination de subvention).
- > une plainte au pénal à l'encontre de Jean-Pierre Noyelles (Président de l'ex-agglomération Marne et Chantereine) et de tous autres pour détournement de fonds publics.

Il convient de souligner que le Code général des collectivités territoriales dispose qu'un élu local est tenu de signaler sans délai au Procureur de la République les crimes ou les délits dont il acquiert la connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Dans le cas contraire, la responsabilité du Président de Paris - Vallée de la Marne aurait pu être recherchée dans cette affaire.

Au jour de la fusion avec le Val Maubuée et la Brie Francilienne pour créer Paris - Vallée de la Marne, la communauté d'agglomération Marne et Chantereine (Chelles, Courtry, Brou-sur-Chantereine et Vaires-sur-Marne) avait accumulé plus de 7 millions d'euros de dépenses non financées. Les collectivités dont les budgets de fonctionnement ne sont pas équilibrés sont placées sous tutelle des préfets ; cette tutelle se traduisant généralement par des hausses de la fiscalité pour les habitants. La création de Paris - Vallée de la Marne a permis d'éviter ce risque.

Aujourd'hui, le conseil communautaire de Paris - Vallée de la Marne ne souhaite pas rembourser cette subvention car cela équivaldrait à faire peser ce remboursement sur l'ensemble des habitants des 12 communes.

⁽¹⁾ Une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est un versement d'une intercommunalité à ses communes membres.

⁽²⁾ En effet, lors de la fusion, l'accord de gouvernance conclu entre les différents maires et présidents d'agglomération prévoyait que seuls les projets financés par les ressources des ex-agglomérations seraient poursuivis.

Agir pour le climat



La communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne s'engage dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ; un plan qui vise à préserver la qualité de l'air, lutter contre le changement climatique et en réduire les impacts.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, qui vise à réduire notre empreinte carbone, réduire la pollution de l'air et s'adapter au changement climatique. Il s'agit de définir une vision du territoire en se fixant des objectifs chiffrés et en proposant un plan d'actions pour les atteindre. C'est un projet transversal qui concerne notre quotidien : transport, habitat, entreprise, déchet, agriculture, industrie...

TOUS CONCERNÉS

C'est la Communauté d'agglomération qui est chargée de coordonner et de mettre en place le PCAET sur son territoire. Elle s'appuie pour cela sur la mobilisation de l'ensemble des forces vives de l'agglomération : communes, région, département, université, bailleurs sociaux, organismes de la mobilité, aménageurs, chambres consulaires, syndicats de déchets, entreprises. Tous contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet.

LES QUATRE ÉTAPES DU PROJET

> La réalisation d'un diagnostic

Cette étape vise à illustrer sur le territoire les enjeux de facture énergétique, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, développement des énergies renouvelables... La restitution du diagnostic est prévue début 2019 et sera disponible sur le site internet de l'agglomération.

> L'élaboration d'une stratégie territoriale

La stratégie territoriale identifie les priorités et objectifs de la collectivité.

> La définition d'un programme d'actions

Ce programme d'actions décline la stratégie en actions à mener pour atteindre les objectifs, et traite de l'ensemble des secteurs d'activité du territoire (tertiaire, résidentiel, industrie, déchets, agriculture, transports). Il sera mis en œuvre à l'automne 2019.

> Le suivi et l'évaluation des actions

Des indicateurs permettront d'évaluer la progression des actions et l'atteinte des objectifs fixés.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Pour construire un PCAET efficace, qui corresponde à vos besoins et aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Nous avons besoin de vous ! C'est pourquoi vous serez sollicités tout au long de la démarche, depuis notre site www.agglo-pvm.fr ou sur la page Facebook de l'Agglomération.

Planning prévisionnel

Janvier 2019 : restitution du diagnostic

Avril 2019 : validation de la stratégie

Septembre 2019 : validation du programme d'action

Actuellement, le PCAET est dans la phase diagnostic. Le projet est établi pour 6 ans, puis mis à jour. Il concerne toutes les communes de l'Agglomération.

Se mobiliser en faveur de la santé des habitants

Depuis l'année 2018, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé intercommunal (CLS), après un état des lieux de la situation de l'accès aux soins sur son territoire.

Dès 2017, la Communauté d'agglomération, accompagnée par le Bureau d'études Acsantis, lançait un diagnostic visant à établir un état des lieux de la situation de l'agglomération en matière de santé (offre de soins, atouts, faiblesses, etc.).

Ce travail a permis d'identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre :

- > Renforcer le positionnement de Paris - Vallée de la Marne comme acteur de santé du territoire
- > Introduire des actions "santé" dans toutes les politiques menées par l'agglomération
- > Soutenir et développer l'offre de soins, notamment de premier recours, en accompagnant les initiatives des professionnels de santé
- > Accompagner et sensibiliser les professionnels aux enjeux de santé de manière globale : prévention, promotion de la santé, soins, accompagnement.

Pour cela, Paris - Vallée de la Marne, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, travaille à la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé intercommunal (CLS).

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Ce projet vise à mettre en réseau l'ensemble des acteurs du territoire pour assurer une meilleure coordination des actions de proximité, et répondre aux problématiques des habitants. Conclu pour 5 ans, le CLS a pour objectif de réduire les inégalités

sociales et territoriales en matière de santé : favoriser la mise en œuvre de parcours santé cohérents à l'échelle du territoire, conforter la présence de professionnels sur le territoire, apporter une meilleure information aux habitants. De manière générale, le CLS vise à améliorer l'accès aux soins des 230 000 habitants de l'agglomération.

PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Pour mieux répondre aux besoins et lancer des actions adaptées en termes d'accès et d'offre de soins, vous êtes invités à répondre à un questionnaire accessible à partir du site de l'agglomération : www.agglo-pvm.fr

Seulement 10 minutes seront nécessaires. Vos réponses nous permettront de mieux connaître vos attentes en matière de santé et par la suite, d'élaborer un plan d'action.

Strictement anonyme, il sera analysé par le cabinet Acsantis.

ET APRÈS ?

À partir des conclusions issues du diagnostic et du questionnaire, l'élaboration du Contrat Local de Santé se poursuivra par un programme d'actions prioritaires décliné sur le territoire. Les travaux ainsi conduits aboutiront à la rédaction de fiches-actions pour répondre aux besoins sanitaires et sociaux des habitants.



Conservatoire Une rentrée sans fausse note



Les travaux avaient pris du retard mais les activités ont bien repris au conservatoire de la Ferme d'Ayau à Roissy-en-Brie.

Hébergés temporairement dans des locaux mis à disposition par la Ville, les élèves ont pu réintégrer le conservatoire à la rentrée de janvier.

Commencés à l'été dernier, les importants travaux de rénovation entrepris pour offrir de meilleures conditions de confort et d'accueil, ont été achevés au mois de décembre 2018.

Ils ont ainsi pu permettre la mise aux normes d'accessibilité et incendie, le renouvellement de la toiture du bâtiment, l'isolation extérieure et la réalisation de travaux d'accessibilité de l'ensemble du bâtiment, incluant la rénovation des vestiaires et sanitaires.

Enfin, les musiciens disposeront d'un studio Music'Hall Source entièrement rénové dès la fin du mois de janvier. Un accès indépendant sera créé à l'extérieur du bâtiment, et les travaux d'isolation acoustique permettront des enregistrements musicaux dans les meilleures conditions

**Montant total de l'opération
1 000 000 € financés par
Paris - Vallée de la Marne**

Pôle gare de Vaires-Torcy



Démarrés en juillet 2018, les travaux de réhabilitation du pôle gare de Vaires-Torcy ont pris quelques semaines de retard.

Mis à l'arrêt en raison d'un contentieux, entre Île-de-France Mobilités et le délégataire Saemes, gestionnaire du parking, le chantier du centre-ville a pris du retard.

La première phase de travaux qui concernait la réalisation d'une gare routière, a déjà permis l'aménagement d'un rond-point au carrefour de l'avenue Barbusse, des rues de la Liberté et des Mésanges. Côté parking, la reprise des opérations prévoit un accès par la rue des Mésanges, côté bois de Vaires. Une piste cyclable traversera le parc, le long de l'avenue Barbusse et un espace Véligo sera installé pour favoriser l'intermodalité. La stèle du 8 mai 1945 sera déplacée place de la Libération. Un parvis végétalisé sera offert aux piétons dès la prochaine période de plantation.

Une fois cette première tranche réalisée, c'est l'ensemble de la place du Général de Gaulle, au sud de la gare, qui sera réaménagé fin 2019.

Un pôle gare rénové et fonctionnel sera rendu aux usagers des transports dès 2020. Bien que le centre-ville soit en travaux pour plusieurs mois, toutes les mesures ont été prises afin que la circulation ne soit pas interrompue pendant cette période, pour limiter les nuisances et assurer une sécurité maximale.

Tous les moyens sont mis en œuvre par les services de l'agglomération afin de réduire les conséquences liées au retard sur le projet global.

Véli'Mobile Entre réparation et insertion



Peut-être l'avez-vous déjà aperçu ? Ce véhicule, en service depuis quelques mois, est un atelier aménagé et multiservice qui permet de faire entretenir et réparer votre vélo. La Véli'Mobile propose également des ateliers d'autoréparation.

L'ATELIER-RÉPARATION SUR VOTRE ROUTE

Proposé par la Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi (M2IE), ce service était déjà mis en place dans un atelier fixe, attendant à la station Véligo à la gare de Torcy. Il s'est développé pour suivre l'accroissement du parc vélos.

Dorénavant, la Véli'Mobile sillonne le territoire de Paris - Vallée de la Marne pour faciliter l'utilisation des deux-roues en offrant ce service de proximité au plus grand nombre. Son déploiement s'inscrit pleinement dans la démarche entreprise par l'Agglomération pour envisager sa mobilité autrement.

En effet, cette initiative a également pour objectif de sensibiliser aux déplacements non motorisés et d'organiser des animations sur la thématique du vélo.

AU SERVICE DE L'INSERTION

Portés par la M2IE, qui œuvre pour l'accompagnement, la formation, et l'insertion, les services de réparation proposés par cet atelier sont en même temps un chantier d'insertion. Ils sont tenus par des techniciens en contrat d'insertion. Ces agents, auparavant très éloignés du marché du travail, trouvent dans le chantier d'insertion l'accès à une activité adaptée et constructive.

Tout en étant formateur et professionnalisant, l'exercice leur permet d'acquérir des savoir-faire techniques complets facilitant l'accès à des emplois porteurs, notamment dans le secteur du vélo. Ces contrats se révèlent être une véritable passerelle vers l'emploi.

Maisons de Justice et du Droit

La justice plus proche et plus accessible

Administrées par la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne, les trois Maisons de Justice et du Droit (MJD) du territoire sont des structures judiciaires de proximité placées sous l'autorité des chefs de juridiction des Tribunaux de Grande Instance de Meaux et Melun.

Situées à Chelles, Lognes et Pontault-Combault, elles sont des lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté ouverts à tous et en toute confidentialité. Des permanences gratuites, sur rendez-vous, y sont également assurées par des intervenants qualifiés.



L'ACCÈS AU DROIT

Des informations et des consultations juridiques gratuites et confidentielles sont accessibles sur rendez-vous avec le personnel des MJD et ses partenaires.

Sont notamment à votre service les juristes et les greffières des MJD pour des entretiens d'information et d'orientation juridique, notamment en droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers et de la nationalité, des avocats du Barreau de Meaux et Melun, ou encore des écrivains publics qui apportent leur aide à la lecture et à la rédaction des courriers, ou au remplissage des documents administratifs.

De plus, les MJD accueillent diverses associations spécialisées sur les questions du logement (ADIL 77) ou du surendettement (Rebond 77).

L'AIDE AUX VICTIMES

Des juristes de l'association France Victime 77, spécialistes de l'aide aux victimes (agression, harcèlement, accident de la circulation, non-présentation d'enfants...) ainsi qu'un psychologue pour le soutien psychologique aux victimes d'infractions peuvent vous accompagner dans vos démarches.

LA RÉOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

Le conciliateur de Justice a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable de litiges de toutes natures entre des particuliers, une société privée, un artisan ou un commerçant (recouvrement de créances), des problèmes de voisinage, des conflits entre propriétaires et locataires, avec un opérateur téléphonique, un fournisseur d'énergie, etc.

Le délégué du Défenseur des droits est chargé de :

- > régler les différends entre un particulier ou une association et une administration de l'État, une collectivité territoriale, un établissement public ou un organisme chargé d'une mission de service public,
- > lutter contre les discriminations,
- > traiter les difficultés liées aux droits de l'enfant.

Le médiateur familial propose la mise en place de médiations familiales volontaires ou sur préconisation de la justice. Il règle les difficultés relationnelles entre membres d'une même famille (ex-conjoints, frères et sœurs, grands-parents, parents et petits-enfants...).

LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Les MJD accueillent les permanences judiciaires de proximité, sur convocation. Elles suivent la réparation pénale, exercée à l'égard des mineurs par le SIE (Service d'investigation éducative de Dammarie-les-Lys) et l'ADSEA 77 (Association départementale de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence en Seine-et-Marne), assurent le suivi et l'aide à la réinsertion des personnes majeures placées sous-main de justice, assurés par le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Seine-et-Marne - antenne de Meaux).

LA CITOYENNETÉ

Les MJD animent, en partenariat avec les acteurs locaux, différentes actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté à destination des jeunes, et mènent aussi des actions d'information collective auprès des publics adultes : conférences, présentation de la justice en France, expositions...

TÉMOIGNAGE



MONIQUE DELESSARD
conseillère déléguée en charge de la Santé et de la Politique sociale communautaire

"Le réseau des Maisons de Justice et du Droit représente un soutien très important aux citoyens lorsqu'ils connaissent des difficultés ou traversent une période d'inquiétude et de doute. Elles sont une réponse de proximité aux besoins des habitants, à l'heure où la réforme de la justice rend l'accès aux tribunaux plus difficile.

L'accès au droit est, selon nous, un enjeu majeur pour le territoire et une exigence démocratique. Il nous appartient de retisser un lien fort entre les citoyens et la justice, de réparer le rapport à la population qui en a tant besoin. Au nom du Conseil communautaire, je tiens à remercier tous les intervenants et particulièrement les associations de bénévoles. Par leur engagement et leur bienveillance, ils concourent à rapprocher les citoyens de la justice."

DEVENEZ DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Pour renforcer l'efficacité de la procédure pénale, des citoyens "délégués du procureur", sont nommés pour assister les magistrats du parquet. Retraités n'ayant pas plus de 75 ans, issus de la magistrature, de la gendarmerie, de la police, de l'enseignement, de la protection judiciaire de la Jeunesse mais aussi travailleurs sociaux, ils sont mandatés par la Justice, pour appliquer les mesures alternatives aux poursuites pénales prises à l'encontre de l'auteur d'une infraction. La notification des ordonnances pénales peut également leur être confiée. Ils exercent sous le contrôle et la responsabilité du procureur de la République.

Ils seront amenés à intervenir pour les majeurs et/ou pour les mineurs, soit au tribunal de grande instance de Meaux ou au tribunal d'instance de Lagny, soit dans les maisons de justice et du droit, Meaux, Chelles et Lognes.

Aucun diplôme n'est requis, les délégués suivent des formations particulières à l'école de la magistrature qui viennent compléter leur expérience professionnelle. Ils sont soumis à une période probatoire d'un an et sont ensuite habilités à exercer pour 5 ans.

Comment présenter sa candidature ?

Pour candidater, adressez votre lettre de motivation, accompagnée d'un CV et la photocopie de votre carte nationale d'identité à :
M^{me} la procureure de la République - près le tribunal de grande instance de Meaux
44 avenue du Président Salvador Allende, 77100 Meaux

Pour tout renseignement complémentaire contactez M^{me} DRUON Virginie, Chef de cabinet, 01 60 09 75 66, virginie.druon@justice.fr



Emploi, insertion, formation
**Au cœur des
préoccupations
de l'Agglomération**

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne s'investit sur les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle à l'échelle des douze communes de son territoire. Elle développe un panel de services et d'actions spécifiques en direction des demandeurs d'emploi, jeunes ou moins jeunes, ou des créateurs et repreneurs d'entreprises, dans l'objectif de réduire le taux de chômage qui s'élève, sur son périmètre, à 10 % de sa population active en moyenne (entre 8 et 12 % selon les communes).

Des services performants et structurés

Paris - Vallée de la Marne orchestre l'action du Service intercommunal de l'emploi, basé à Chelles et Roissy-en-Brie, et celle de la Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi implantée à Torcy, qui relèvent de sa compétence. Toutes deux œuvrent en faveur des habitants de 26 ans et plus en recherche d'emploi ou de formations. Mais l'Agglomération porte également une attention particulière aux différents opérateurs locaux de l'emploi, qui interviennent sur son territoire. Elle apporte ainsi un soutien financier aux trois Missions locales pour l'emploi, qui concentrent leurs interventions en faveur des jeunes de 16 à 25 ans, et travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels que sont le Pôle Emploi ou les chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Grâce à ces partenariats et fort de l'expérience de ces institutions aux objectifs complémentaires, l'Agglomération propose, tout au long de l'année, différents rendez-vous dédiés à l'emploi (journées d'information, job datings, bourses de l'emploi, etc.) à l'attention de tous les publics. Ainsi, en 2018, six temps forts ont été organisés sur l'ensemble du territoire, réunissant plusieurs centaines de candidats à l'embauche de tous profils.

Citons notamment les deux séances d'information collectives concernant, pour la première, organisée en mars à Torcy, les métiers des services à la personne et à la collectivité, et pour la seconde, à Chelles au mois d'avril, la validation des acquis de l'expérience. Lors de ces séances collectives, un nombre déterminé de candidats, sélectionnés pour leur profil au sein des Missions locales, du Service intercommunal de l'Emploi ou de Pôle Emploi, se voient délivrer, par les conseillers de l'Agglomération et les intervenants, les conseils et informations

clés pour réussir leur orientation professionnelle dans les secteurs considérés. Différents métiers ou spécialités professionnelles sont ainsi mis en exergue chaque année parmi les secteurs qui recrutent et dont les entreprises expriment de forts besoins en main-d'œuvre.

ORIENTER LES PUBLICS VERS LES VIVIERS D'EMPLOIS

Autres temps forts de l'année sur le terrain de l'emploi: l'opération "jobs dating" sur les métiers du commerce, de la distribution, des transports et de la logistique, mise en place à Vaires-sur-Marne en juin, et le forum "Objectif emploi" qui s'est tenu cette année à Noisiel en octobre. Dans ces rendez-vous, ce sont plusieurs centaines d'emplois et autant de candidats qui sont reçus, en entretiens individuels, par les recruteurs de grandes entreprises et enseignes locales ou régionales. Avec à la clé des postes à pourvoir en CDI ou des formations offrant des débouchés professionnels. Enfin, Paris - Vallée de la Marne souhaite ouvrir les horizons des étudiants, lycéens et apprentis sur les possibilités offertes par les métiers de l'industrie et de l'artisanat, grands pourvoyeurs d'emplois locaux. L'Agglomération participe à l'opération "Semaine nationale de l'Industrie", dont l'édition 2018 a permis la découverte du campus universitaire et technologique de la Cité Descartes, à Champs-sur-Marne, ainsi que la visite d'une PMI à la technologie de pointe, à Chelles, travaillant sur les instruments de mesure et de contrôle pour les secteurs automobile et de l'aéronautique notamment. Elle a également mis en place la Matinale de l'Artisanat, à Roissy-en-Brie, qui réunit, le temps d'un salon, tout ce qui se fait de mieux dans la grande diversité des métiers de l'artisanat, pour lesquels les débouchés sont nombreux.

Trois Missions locales aux périmètres en redéfinition

Présentes sur le territoire à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie, les Missions locales pour l'emploi de Paris - Vallée de la Marne sont destinées à l'accueil et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans en quête d'un premier emploi ou d'une formation. Dans le cadre d'une refonte du réseau des 76 Missions locales d'Île-de-France, ces trois structures sont appelées à être réunifiées à l'horizon 2020.

Dans une Mission locale, chaque jeune de moins de 26 ans, selon son niveau d'étude et de formation, selon ses besoins ou ses difficultés, peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. Il trouve également les fonds documentaires et les outils multimédias adaptés à ses besoins et recherches, et toutes les aides nécessaires à la rédaction de CV et de lettres de motivation, à la création et l'utilisation d'une boîte mail, à la réalisation de démarches en ligne, etc. Autant de tâches qui demandent une disponibilité importante et mettent en avant les capacités pédagogiques des conseillers ou conseillères de la mission locale.

AIDES ET CONSEILS PERSONNALISÉS

Les missions locales embrassent le champ de l'insertion sociale et professionnelle au sens large. Il s'agit prioritairement, pour les conseillers, d'accompagner les jeunes sur les questions d'orientation, de formation et d'emploi, mais en tenant compte de toutes les difficultés qui pourraient interférer ou gêner leur projet d'insertion professionnelle. Cela peut recouvrir des questions de logement, de santé, de mobilité, etc. Les jeunes bénéficient ainsi d'un suivi global dans le but de les aider à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle et de contribuer à lever ces freins.

Pour permettre aux jeunes d'entrer en formation, leur construire un itinéraire d'insertion professionnelle ou leur trouver des modalités de qualification professionnelle, les missions locales travaillent en réseau avec différents partenaires pour mettre en place des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Elles sont par exemple les partenaires de l'École de la 2^e chance, située à Chelles, ou de Digital U, la grande école du numérique de Paris - Vallée de la Marne implantée dans la cité Descartes, au sein de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, à Champs-sur-Marne.

À elles seules, ces deux structures accueillent chaque année des dizaines de jeunes en quête de débouchés professionnels dans des secteurs pourvoyeurs d'emplois, dont la plupart leur sont adressés par les missions locales.

VERS UNE STRUCTURE UNIQUE EN 2020

Les périmètres actuels des trois missions locales implantées sur le territoire intercommunal rayonnent parfois très au-delà des limites administratives de l'Agglomération. Or la volonté est de refondre le réseau des 76 missions locales d'Île-de-France pour les ramener à 25 et ainsi redéployer les moyens au regard des différents bassins d'emplois.

Pour notre territoire, il s'agit donc de réunir les missions locales du Bassin chellois au nord, de Marne-la-Vallée au centre, et du Plateau de Brie au sud, au sein d'un seul établissement qui aura compétence sur les 12 communes de Paris - Vallée de la Marne.



Alors que les missions locales du nord et du centre travaillaient depuis plusieurs mois à ce rapprochement, elles seront bientôt rejointes par les villes de Pontault-Combault et de Roissy-en-Brie qui seront soustraites du périmètre d'action de la mission locale du Plateau de Brie pour former la future Mission locale de Paris - Vallée de la Marne.

MAINTENIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Au-delà de ces changements de périmètre en cours de finalisation, le plus important pour les jeunes usagers de ces services reste de garantir un accueil de proximité pour tous, en particulier pour les jeunes Pontellois et Roisséens. Si le maintien de l'usage des locaux actuels semble évident à Chelles et Torcy, l'Agglomération s'attache à trouver un nouveau local de proximité pour le secteur sud du territoire, capable d'accueillir une équipe d'environ neuf personnes et de gérer des flux publics estimés à 800 jeunes.

Pour l'heure, plusieurs hypothèses sont encore à l'étude à Roissy-en-Brie, dans le secteur de la gare.

Le Service intercommunal de l'emploi : un service de proximité pour tous

Historiquement installé à Chelles et déployé sur le nord du territoire de Paris - Vallée de la Marne, le Service intercommunal de l'emploi (SIE) a étendu ses prestations par l'ouverture, en 2018, d'une seconde antenne à Roissy-en-Brie.

Spécialisé dans les questions de formation et d'emploi, ce service de proximité, ouvert à tous les habitants du territoire de plus de 26 ans, s'investit pour répondre aux besoins des publics grâce à un accompagnement personnalisé et régulier.

Pour ce faire, le SIE s'appuie sur une équipe de trois conseillers en insertion professionnelle et différents outils : un espace ressources

(avec notamment des ordinateurs à disposition), des actions collectives (informations métiers, valorisation des acquis, etc.) et un réseau de partenaires de qualité, constitué de professionnels du recrutement (parrains bénévoles).

Labellisé "Centre Associé" Cité des Métiers, le SIE est également un acteur de l'information et de l'orientation. Pour le secteur centre de l'Agglomération, la Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi (M2IE) prend le relais et propose un dispositif semblable pour ses usagers.

HORAIRES D'OUVERTURE

SIE nord (Chelles)

Lundi et mardi
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
3, rue du Révérend Père Chaillot
Tél. 01 60 93 11 24

M2IE – SIE centre (Torcy)

Lundi au jeudi
De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 15
Vendredi de 9 h à 12 h 30
1 bis, Promenade du Belvédère
Tél. 01 64 62 22 49

SIE sud (Roissy-en-Brie)

Jeudi et vendredi
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
2-6, rue du Prince de Conti
Tél. 01 60 93 11 24

Le Pôle Entreprise, en soutien des recruteurs

Le service Emploi – Insertion – Formation professionnelle travaille également avec les entreprises locales dans le cadre de leurs besoins en recrutement. Pour cela, une chargée de relation entreprise est en contact avec les employeurs du territoire afin de les conseiller et de les guider dans leur recherche de candidats et organise des visites d'entreprises afin d'appréhender au mieux les contours des postes proposés par ces dernières.

Par ailleurs, le service est en capacité d'organiser, en fonction des opportunités ou à la demande des employeurs, des job-dating comme ce fut le cas en 2018 pour Leroy Merlin ou encore

à Vaires-sur-Marne, avec un focus sur un secteur d'activité. Il est amené à prospecter les employeurs locaux afin de les convier aux différentes actions mises en œuvre tout au long de l'année.

Enfin, faisant partie intégrante de l'offre de services de l'équipe emploi, une plateforme numérique dédiée à l'emploi local est proposée autant pour les demandeurs d'emploi que pour les entreprises du périmètre : Emploi PVM. Cet outil agrège les offres d'emploi à pourvoir sur les 12 communes de l'agglomération et promeut les actions mises en place par la collectivité et ses partenaires.



Les partenaires de l'Agglomération

Le service Emploi – Insertion – Formation formalise avec différentes structures des partenariats afin de mener à bien les actions à l'échelle de l'Agglomération : Missions Locales • M2IE • E2C 77 • IINO 77 • Place des Métiers • Société du Grand Paris (sur les clauses d'insertion, déployées par IINO 77) • Pôle Emploi (en cours)

Le Forum Objectif Emploi Promouvoir les offres locales

La 7^e édition du Forum Objectif Emploi s'est tenue le 18 octobre dernier. Son but : rapprocher l'offre d'emploi de la demande et favoriser l'emploi local. Fruit d'un partenariat avec les opérateurs locaux de l'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales, Maison intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE), Cap Emploi, École de la 2^e Chance), il s'agit de la principale manifestation annuelle organisée par l'Agglomération pour l'ensemble des habitants. Sa particularité : être "itinérant" pour tenir compte de l'étendue du territoire. Organisé à Chelles l'an dernier, le Forum s'est tenu à Noisiel cette année et est prévu à Roissy-en-Brie l'an prochain.

L'objectif de cet évènement est très concret : il s'agit de mettre en relation les personnes en recherche d'emploi avec les entreprises ayant des postes à pourvoir immédiatement.

Plusieurs temps forts viennent ponctuer la manifestation, notamment avec des ateliers thématiques axés sur l'importance de l'image dans le recrutement, sur les clefs d'un entretien réussi, avec un focus sur les métiers du bâtiment ou encore par le biais d'un espace dédié à la "e-réputation", géré par Orange, partenaire du Forum.

En amont, un pack d'ateliers "Se préparer au Forum Objectif Emploi", proposé par le Service Intercommunal de l'Emploi, a été suivi par plus de 50 personnes. Le jour du forum, un "Bar à CV" était mis à disposition pour présenter les outils de recherche d'emploi avec, en appui, des conseillers en insertion professionnelle : 193 visiteurs l'ont utilisé.

Au final, cette 7^e édition a accueilli 75 stands, dont 61 entreprises de secteurs d'activité variés (transports et logistique, grande distribution, restauration, télécommunications, industrie, automobile, services à la personne, banque et finances, sécurité et défense...), proposant plus de 900 offres à pourvoir. 972 visiteurs ont pu prendre contact avec les employeurs présents. À noter que 68 % des publics ont déposé entre 1 et 5 curriculum vitæ. Quant aux recruteurs, tous semblent avoir trouvé au moins 1 profil pertinent pour leurs postes à pourvoir.



QUESTIONS À...



FRANÇOIS BOUCHART
vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle

Quels objectifs poursuit l'Agglomération en matière d'emploi pour le territoire et ses habitants ?

Tout d'abord, il est bon de rappeler que la toute première préoccupation des Français est l'emploi : trouver ou conserver son travail. Cette règle n'échappe pas à notre territoire, première Agglomération par son nombre d'habitants en Seine-et-Marne, et aussi l'une des plus jeunes par l'âge de sa population. Ainsi la question de l'emploi chez les jeunes constitue l'une de nos problématiques les plus importantes, avec celle des plus de 55 ans.

C'est pourquoi nous avons décidé, avec l'appui des services intercommunaux de l'emploi, de mettre en place des structures de proximité adaptées à nos habitants, présentes sur chaque secteur du territoire (au nord, au centre et au sud), qui accueillent plusieurs centaines de personnes à la recherche d'un emploi toutes les semaines.

Il nous faut absolument rapprocher celui qui est à la recherche d'un emploi et celui qui recrute. Voilà aussi notre différence avec les services d'État. Nous voulons un service plus flexible pour nos populations, plus proche de leurs préoccupations et plus en adéquation avec notre territoire.

Qu'attendez-vous du projet de regroupement des Missions locales en cours ?

Nous allons enfin disposer d'un outil et d'un partenaire plus efficient pour l'emploi des jeunes et avoir une politique uniforme en matière d'insertion professionnelle, que l'on soit de Courtry ou de Pontault-Combault. Nous aurons plus de moyens opérationnels à destination de nos jeunes grâce à une seule et unique identité dont les antennes resteront déployées sur les trois secteurs, au plus près des besoins.

En ce qui concerne l'établissement qui rayonnera demain au sud de l'Agglomération, notre souhait est de l'installer à proximité de la gare et du pôle économique de la ville de Roissy-en-Brie (N.D.L.R. : l'actuel est situé au fond d'une zone industrielle). Une communication plus fluide avec les élus du territoire et plus efficiente avec nos partenaires institutionnels, a déjà été mise en place.

L'artisanat, un gisement inépuisable de débouchés



Alimentation, bâtiment, fabrication et services, tels sont les quatre grands secteurs de l'artisanat, créateur d'emplois et de richesses aussi bien localement qu'à l'échelle nationale. Un tiers des entreprises

françaises sont artisanales ; en Seine-et-Marne, elles représentent plus de 37 000 salariés. C'est pourquoi l'Agglomération souhaitait proposer, sur son territoire, une manifestation dédiée à cette thématique : la Matinale de l'Artisanat, qui s'est tenue le 6 décembre à Roissy-en-Brie, a répondu à ce vœu.

Organisée en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, elle offrait à découvrir et à valoriser ses métiers, ses filières de formation et ses potentialités d'emploi aux multiples facettes, notamment auprès des publics jeunes. 122 visiteurs, parmi lesquels des élèves des lycées Louis Lumière (Chelles) et Camille Claudel (Pontault-Combault) et du collège Jean Moulin (Pontault-Combault), ont pu apprécier les différents espaces dédiés mis à leur disposition :

> un espace démonstration qui mettait en exergue les savoir-faire des Centres de Formation des Apprentis (CFA) et des artisans confirmés dans les domaines de la pâtisserie/chocolaterie, l'esthétique/coiffure, la menuiserie, la peinture, le soufflage de verre, ou encore la lutherie.

- > Un espace formation pour la présentation des différentes filières qui s'offrent aux candidats (Centres de Formation des Apprentis d'Occerre, Compagnons du Tour de France, Institut des Métiers de l'Artisanat 77, Place des Métiers).
- > Un espace création et reprise d'entreprises pour guider et accompagner ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure : Bureau d'aide et de service aux entreprises (BASE) de Paris - Vallée de la Marne, Groupement de jeunes créateurs des missions locales, Chambre des Métiers et de l'Artisanat 77, Pôle Emploi.

Des témoignages de professionnels ou d'apprentis — dont trois "Meilleurs apprentis de France" dans les métiers de la coiffure et de la cuisine — ont permis d'exposer leur parcours et de répondre aux questions des visiteurs. Enfin, de nombreuses offres d'emploi, que ce soit pour des contrats d'apprentissage, en CDD ou en CDI, ont été mises en avant durant la manifestation.

L'industrie, secteur de pointe de l'activité du territoire

La Semaine de l'Industrie est une manifestation annuelle d'audience nationale pilotée par le ministère de l'Économie et des Finances, via la Direction Générale des Entreprises (DGE). Relayée au niveau local par la Communauté d'agglomération, cette initiative contribue à sensibiliser le public aux métiers et savoir-faire industriels, qui ont un ancrage fort dans le tissu des PME/PMI du territoire. Elle vise à promouvoir les métiers existants, renforcer leur attractivité et à valoriser une industrie moderne, innovante et écologique.

Cette opération est coordonnée, dans le département de Seine-et-Marne, par la Place des Métiers/Cité des Métiers située à Émerainville. Les agences Pôle Emploi, ainsi que l'Éducation nationale, sont étroitement associées à sa mise en œuvre au niveau de chaque collectivité territoriale. L'agglomération Paris - Vallée de la Marne participe à cette initiative depuis 2016 en proposant, notamment, des visites d'entreprises sur son territoire. En 2017, sur la thématique de l'industrie-

écologie, trois entreprises ont ouvert leurs portes à 27 jeunes de profils divers (étudiants, jeunes en formation, demandeurs d'emploi de moins de 26 ans). Des partenariats locaux ont ainsi pu voir le jour avec l'Université Paris-Est Marne la Vallée, le réseau des Missions Locales et l'École de la 2^e Chance.

En 2018, ayant pour thématique l'industrie connectée, un nouveau format a été proposé au public avec une visite du FabLab Descartes, une conférence tenue par des Start-up de la Maison de l'Entreprise Innovante et la visite de l'entreprise Marposh, à Chelles, une PMI leader mondial dans les équipements industriels de contrôle et de mesure. Plus de cinquante personnes ont participé à ce projet (43 jeunes, 15 partenaires...).

Les principaux événements en 2019

- Mars 2019 :** Semaine Nationale de l'Industrie
- Avril 2019 :** Matinale sur les métiers du tourisme
- Juin 2019 :** Information collective : les services à la personne
- Novembre 2019 :** Forum Objectif Emploi, 8^e édition
- Décembre 2019 :** Matinale + Job-Dating



Le Centre photographique d'Île-de-France, ou la pédagogie de l'image

Ayant pour vocation de soutenir des artistes émergents ou reconnus du monde de la photographie contemporaine en leur offrant un environnement de travail propice à la création, le CPIF s'attache aussi à être une passerelle entre les artistes et les publics grâce à ses nombreuses actions de médiation, notamment en milieu scolaire.

Créé en 1989, le Centre photographique d'Île-de-France (CPIF) est un centre d'art contemporain dédié à l'image. Situé dans l'ancienne ferme briarde du château de Combault, aujourd'hui mairie de Pontault-Combault, son architecture et sa surface d'exposition de 380 m² en font un lieu unique, théâtre d'actions de médiation à la carte (visites, conférences, rencontres), d'ateliers de pratiques amateurs (numérique et argentique), de projets de résidences et d'ateliers pratiques en milieu scolaire.

FAVORISER LA RENCONTRE DES ARTISTES ET DES PUBLICS

S'appuyant sur les trois expositions originales qu'il donne à voir chaque année et l'accueil d'artistes en résidence, le CPIF a pour mission de concevoir et d'accompagner différents projets pédagogiques axés sur l'intervention des artistes en milieu scolaire. Comme l'explique Francesco Biasi, chargé d'accueil et de médiation, *"l'art est envisagé comme un facteur d'émancipation individuelle, nécessaire au développement de la curiosité, à la création de repères et à la fondation d'une culture commune"*.

Le Centre offre ainsi des visites commentées des expositions, adaptées à tous les niveaux scolaires depuis l'école élémentaire jusqu'au lycée. *"Nous retraçons l'histoire de la ferme grâce à une série de photos anciennes, puis nous initiions les enfants à la pratique de la photo dans notre laboratoire argentique, raconte M. Biasi. À l'heure du tout numérique, ils sont surpris de découvrir le processus photographique à travers un simple sténopé"*.

Grâce aux aides publiques qu'il perçoit, le Centre met en œuvre des projets pédagogiques en direction des écoles, collèges et lycées sur une ou plusieurs années. *"Nous conduisons des actions dans les écoles de Noisiel, Pontault-Combault ou encore Roissy-en-Brie avec l'appui des artistes, qui exposent leur façon de travailler, reprend M. Biasi. Nous formons également des enseignants pour les aider à développer des ateliers photographiques avec leurs élèves"*.

Le CPIF, c'est encore des rendez-vous grand public à travers la "Visite du Dimanche" ou les "Sam'di en Famille", et bien d'autres partenariats culturels menés avec le réseau des médiathèques et les conservatoires de Paris - Vallée de la Marne. Et le tout, gratuitement!

CENTRE PHOTOGRAPHIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE

107, avenue de la République à Pontault-Combault
Tél. : 01 70 05 49 80

www.cpif.net

Exercice photographique conduit avec les élèves des écoles de Noisiel.



Le Rucher lognot

Apis mellifera mon amour

Ancien président des Jardins familiaux de Torcy, devenu apiculteur-éleveur une fois retraité, Michel Leleu est le président fondateur de l'association Le Rucher lognot qu'il crée à Lognes en 2010. Forte de 11 membres actifs, l'association s'est doublée, en 2014, d'une petite sœur, le Rucher noisiélien, établie dans la cité Menier à Noisiel. Cette dernière étant à vocation pédagogique, elle accueille, tout au long de l'année, des adultes souhaitant s'initier à l'apiculture urbaine.

Fonctionnant grâce au produit de ses ventes de miel et quelques subventions, l'association recherche la moindre économie. *"Nous fabriquons toutes nos ruches – corps, hausses et cadres – ainsi que les "ruchettes", des ruches modèle réduit indispensables pour démarrer un nouvel essaim ou élargir une colonie"*, raconte M. Leleu. À partir d'un essaim de bonne souche, issu d'espèces endémiques – l'abeille noire seine-et-marnaise ou l'abeille Frère Adam, aussi appelée Buckfast –, les reines sont élevées en prélevant des larves que les abeilles nourrissent à la gelée royale. *"Ces deux souches sont des abeilles douces, peu agressives, et qui produisent beaucoup en larves comme en miel"*, explique-t-il.

L'apiculture urbaine est aujourd'hui celle qui marche le mieux, car contrairement aux zones rurales, les pesticides y sont proscrits depuis de nombreuses années. *"Nos ruches de production – une vingtaine d'unités – sont réparties sur des toits d'immeubles à Lognes, sur un terrain communal à Noisiel et sur des emprises Veolia à Torcy, poursuit M. Leleu. Selon le rythme des saisons, nos abeilles produisent du "miel de printemps", issu de la floraison des arbres fruitiers, puis du miel "toutes fleurs". Puis vient l'époque du miel d'acacias, enfin le miel de tilleul au mois d'août et, selon les régions, le miel de forêt fin août. Sur le Val Maubuée, nous produisons entre 200 et 300 kg de miel par an"*.

Très active, l'association organise des stages tous les week-ends de l'année pour former les apprentis apiculteurs à la conservation des abeilles et au b.a.-ba du métier. *"Il faut compter deux ans de formation pour apprendre à gérer un rucher en totale autonomie, depuis l'élevage de la reine jusqu'à la conservation de l'essaim"*, indique Michel Leleu. On travaille également avec la Maison de l'Environnement vagabonde pour proposer des animations, des interventions dans les écoles, des ateliers participatifs de fabrication de nourriture pour abeilles, mais aussi des journées portes ouvertes lors des extractions de miel.

N'ayant pas de but lucratif, tous les bénéfices dégagés par l'association sont réinvestis dans l'achat de matériels.

LE RUCHER LOGNOT

26, Grande Allée des Charmilles
à Lognes
lerucherlognot@gmail.com

En bref

Le campus Descartes ouvre ses portes

Samedi 2 février 2019, et pour la 8^e année consécutive, les établissements de l'enseignement supérieur de la Cité Descartes organisent leur journée portes ouvertes afin de valoriser leur offre de formation (jusqu'à Bac +8) auprès des futurs bacheliers et étudiants.

De nombreuses conférences autour de l'apprentissage, des études à l'étranger ou encore de la VAE ainsi qu'un point d'information dédié au doctorat seront également proposés.

La Communauté d'agglomération, partenaire de l'UPEM (Université de Paris-Est Marne-la-Vallée) et de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE), soutient ce rendez-vous annuel et met en place une navette qui assurera des rotations toutes les 20 minutes pour la desserte du site depuis la gare de Noisy-Champs, entre 9 h 20 et 17 h.

Une seconde navette assurera la liaison entre l'UPEM-IUT de Champs et l'UPEM-IUT de Meaux toutes les 90 minutes entre 10 h et 16 h.

INFOS PRATIQUES

Samedi 2 février,
à partir de 9 h
jpo.citedescartes.fr



Centre technique intercommunal

Le service au cœur des métiers

Construit en 1983 sur 7 600 mètres carrés en lisière de forêt, dans la zone d'activité de Pariest à Croissy-Beaubourg, le Centre technique intercommunal était destiné, à l'origine, à prendre en charge des travaux d'entretien (bâtiments, espaces verts, voiries) pour le compte des six communes du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Marne-la-Vallée Val Maubuée. Depuis, ces communes ont créé leurs propres services techniques, mais en passant à 12 communes depuis le regroupement intercommunal de 2016, le périmètre d'intervention de l'Agglomération s'est élargi, et le nombre de ses interventions aussi. Ils ne sont pas trop de 130 agents désormais pour répondre à toutes les sollicitations et couvrir l'ensemble des besoins du territoire de Paris – Vallée de la Marne.



Paris - Vallée de la Marne est aujourd'hui une agglomération importante, étendue sur 96 km², qui offre de multiples services et équipements aux 230 000 habitants de son territoire. Médiathèques, conservatoires, piscines, Maisons de Justice, locaux administratifs... ce ne sont pas moins de 100 bâtiments publics, ouverts pour certains sept jours sur sept, dont il faut assurer l'entretien et la maintenance.

LES TRAVAILLEURS DE L'OMBRE

Pour l'essentiel, ces petits soins du quotidien sont assurés par les agents du pôle "bâtiments" du Centre technique intercommunal (CTI). L'on y trouve, organisés par corps d'État, des électriciens, menuisiers, peintres, plombiers, carreleurs, serruriers, vitriers, mais aussi le service maintenance-logistique et l'équipe des agents d'entretien des locaux. "Nos semaines sont bien remplies, explique Patrick Gagnant, responsable de l'unité opérationnelle. En trois ans, le nombre d'interventions pour assurer l'entretien courant et préventif des bâtiments sur le territoire de la nouvelle agglomération a augmenté de 80 %. En 2018, nos équipes auront établi un nouveau record de 1847 interventions".

Le service assure aussi la fabrication de différents mobiliers dans l'atelier de menuiserie : barrières, corbeilles de rue, poteaux, mais aussi banques d'accueil ou placards sortent pour l'essentiel des machines-outils pilotées par les quatre menuisiers du service. Ce sont eux qui interviennent également pour dépanner portes et fenêtres, ou pour modifier cloisons et faux plafonds des bâtiments publics.



DES ÉQUIPEMENTS FONCTIONNELS

En plus du pôle "Bâtiments", dont les différents ateliers occupent une grande partie des locaux, le CTI dispose d'un vaste atelier mécanique et carrosserie pour l'entretien courant de la flotte de véhicules de l'Agglomération, depuis les voitures de service jusqu'aux engins lourds, camions ou tracteurs.

"Avec le regroupement intercommunal, nous avons dû faire face à un surcroît sensible d'activité et renforcer notre équipe de plusieurs mécaniciens pour y répondre", témoigne Jean-Luc Brett, responsable de l'atelier mécanique. Non loin de là se tiennent les locaux des équipes espaces verts et voirie.

Un bataillon de 74 agents, dont les activités mobilisent une grande quantité de matériels pour tailler, tondre, balayer et faucher les parcs, jardins et allées du territoire. Le service dispose également d'importantes zones de stockage extérieures.

UNE ORGANISATION SANS FAILLE

Toutes ces interventions seraient impossibles sans disposer des outillages et équipements indispensables à l'accomplissement des travaux confiés aux équipes du CTI. C'est le rôle du magasin, placé sous la responsabilité de Virginie Keirsschieter. "Selon les ordres de service et les prévisions d'interventions qui nous sont transmis, nous commandons le matériel nécessaire puis le référençons et le stockons dans le magasin dans l'attente de son utilisation, raconte-t-elle. Nous ne recensons pas moins de 5 000

références de produits utiles à tous les chantiers programmés".

C'est en particulier le cas des équipements de protection individuels (EPI), qui font partie chaque année de la dotation des agents selon leurs métiers et les risques spécifiques auxquels ils se trouvent exposés.

Enfin, le Centre dispose d'un restaurant communautaire qui accueille non seulement les agents du site, mais aussi d'autres agents territoriaux des équipements où communes alentour. L'on y sert jusqu'à 100 repas chaque jour.

Chiffres clés

7 600 m²

de superficie

130

agents

+ de 2 000

interventions par an



Sophie Hombert

COFONDATRICE D'AGLAÉ, AGENCE DE VÉGÉTAL LUMINESCENT

Qui ne rêverait de reproduire, dans son intérieur, l'univers fantasmagorique du film Avatar dans lequel les plantes génèrent de la lumière? C'est la promesse faite par Sophie Hombert, 28 ans et cofondatrice d'Aglaé, première agence de végétal luminescent accueillie au sein de la Maison de l'Entreprise Innovante (MEI) à Champs-sur-Marne.

Auteur d'un mémoire sur la "domestication du végétal", elle cherchait une idée novatrice pour faire entrer davantage les plantes dans notre quotidien. Elle pense à la fluorescence,

mais comment l'utiliser pour mettre en valeur les plantes? "Une chercheuse de l'agro-campus ouest, à Rennes, m'a aidé à rédiger un protocole de recherche, raconte Sophie Hombert, puis je me suis rapprochée d'un docteur en chimie de la fluorescence, à l'école Chimie Paristech, pour concevoir une formulation".

Six mois de recherches plus tard, un sérum 100 % biologique est mis au point: absorbé par la sève de la plante, il fait ressortir, sous une lumière noire, toutes ses nervures invisibles à l'œil nu. "Nous en sommes encore au stade expérimental pour les plantes en racine, mais sur les fleurs coupées, le

sérum révèle toute leur finesse, surtout sur les fleurs claires". Les entreprises, les boutiques s'intéressent déjà au procédé pour leur événementiel, mais Aglaé vend aussi un kit grand public pour transformer un banal bouquet de fleurs en un bouquet luminescent. "Nous serons bientôt en mesure de

lancer une gamme de plantes "stabilisées", qui ne nécessiteront ni eau, ni entretien, annonce-t-elle. Et nous travaillons à l'élaboration d'un nouveau sérum phosphorescent, qui permettra aux plantes d'accumuler la lumière du soleil pour la restituer la nuit. Pourquoi pas, un

jour, éclairer les villes à la lueur des arbres!"

La jeune start-up a déjà été saluée de nombreux prix dans les domaines de la technologie et de l'innovation et a fait l'objet de plusieurs reportages dans la presse écrite et audiovisuelle. Il faut dire qu'avec Aglaé, la révolution botanique est en marche!

AGLAÉ

Maison de l'Entreprise Innovante
2 bis, rue Alfred Nobel à Champs-sur-Marne
www.design-aglae.com

Profitions des fleurs le jour comme la nuit

Thibault Garaudet

DEMI-CENTRE DE L'ÉQUIPE DU PONTAULT-COMBAULT HANDBALL

Jeune Roisséen de 17 ans, titulaire dans le groupe des moins de 18 ans du Pontault-Combault handball depuis un an et "joker" dans l'équipe pro, Thibault Garaudet est encore lycéen, élève de terminale en Sciences et Technologies du Management et de la Gestion au lycée Camille-Claudé de Pontault-Combault. Licencié au PCHB depuis 2011, il a rapidement gravi tous les échelons, avec deux ans d'avance sur les catégories d'âge.

À 17 ans et demi, il est appelé pour la première fois en Starligue, la première division française, lors du match de la 8^e journée opposant Pontault-Combault à Istres. Un soir qui fera date puisqu'il marque son premier but et que l'équipe remporte son premier match de la saison!

D'une nature réservée, Thibault garde la tête froide et intériorise ses émotions, mais il reconnaît: "C'était magique! J'ai fait mes premiers pas dans le meilleur championnat du

monde, sous les yeux de mes parents, mes amis et tous les supporters du club, et en inscrivant un but... Je n'ai vraiment savouré qu'à la fin de la rencontre, mais c'était magique!"

Si une carrière professionnelle se profile devant lui, il sait qu'une blessure peut tout remettre en question, dans un sport où les contacts sont parfois rudes. "J'ai un jeu à prendre des coups, reconnaît-il. J'aime me frotter aux défenses adverses et je n'hésite pas à aller au duel. Tout me plaît, la succession d'attaques-défenses où il faut tout autant faire jouer ses partenaires que se mettre à leur service".

Je veux aller le plus loin possible avec ce club

Jouer en Starligue serait déjà une forme d'aboutissement, mais Thibault ne se fixe pas de limites. S'il souhaite obtenir les diplômes de coach sportif, il envisage avant tout une carrière dans le haut niveau et aller le plus loin possible avec le club. "Je suis prêt à travailler dur, et j'espère que ça paiera".



01 INAUGURATION DE L'EXTENSION DU NAUTIL

Après une année de travaux d'agrandissement (nouvelles salles de sport) et d'amélioration des conditions d'accueil du public (hall d'entrée, vestiaires), les élus de l'Agglomération ont procédé à l'inauguration des nouvelles installations du Nautil le 8 septembre 2018, en présence de Eunice Barber, double championne du monde d'heptathlon et de saut en longueur.



02 OCTOBRE ROSE

L'agglomération Paris - Vallée de la Marne s'est associée cette année encore aux communes et associations qui ont relayé l'appel aux dons en faveur de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose.

03 FUTURE DAYS

Près de 530 visiteurs ont participé à la deuxième édition des Future Days, les 21 et 22 novembre derniers à la Cité Descartes, consacrée au thème "Innovations et villes de demain". Dix conférences et neuf tables rondes ont rythmé ces deux journées réunissant académiques, étudiants et représentants des entreprises et collectivités, autour des défis environnementaux, climatiques, économiques et sociaux auxquels les villes et les métropoles sont confrontées.



04 ÉCOLE DE LA 2^e CHANCE

Les élus de Paris - Vallée de la Marne sont allés à la rencontre des stagiaires de l'École de la 2^e chance de Chelles, dont l'Agglomération est partenaire. Sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification et confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail, ces jeunes sont motivés pour saisir une deuxième chance de se construire un avenir grâce à l'accompagnement sur-mesure proposé par l'E2C.





02



03

05 STATION VÉLIGO DE ROISSY-EN-BRIE

8^e station ouverte sur le territoire intercommunal, la consigne Véligo de Roissy-en-Brie a été inaugurée le 30 novembre par Paul Miguel, président de Paris - Vallée de la Marne, et François Bouchart, maire de Roissy et co-1^{er} vice-président de l'Agglomération. Elle offre 40 places sécurisées aux voyageurs empruntant la ligne SNCF.

06 LE GRAND RÉVEILLON

Plus de 700 volontaires, acteurs, choristes, danseurs et figurants ont redonné vie au château de Champs-sur-Marne au cours d'un voyage en immersion dans la vie aristocratique de la fin XIX^e siècle. Joué sur les 3 premiers week-ends de décembre, ce "Grand Réveillon" a enchanté plusieurs milliers de spectateurs.

07 UNE MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT À LOGNES

Installés depuis peu au 4, rue Sainte-Claire-Deville à Lognes, les nouveaux locaux de la Maison de Justice et du Droit ont été inaugurés le 5 décembre par Paul Miguel, président de Paris - Vallée de la Marne, en présence de Monique Delessard, conseillère déléguée en charge de la santé et de la politique sociale communautaire et d'André Yuste, maire de Lognes.

08 MATINALE DE L'ARTISANAT

Destinée à faire découvrir ou redécouvrir le secteur de l'artisanat et valoriser ainsi ses métiers, ses filières de formation et ses potentialités d'emploi aux multiples facettes, la première Matinale de l'Artisanat, voulue par l'Agglomération, s'est tenue le 7 décembre dans la Grande Halle de Roissy-en-Brie.



05



07



08

Entrez dans la danse! Les Passerelles

La scène de Paris - Vallée de la Marne met la danse à l'honneur en ce début d'année. En partenariat avec le Théâtre de L'Étoile du Nord à Paris, scène conventionnée danse, Les Passerelles vous emmènent à la découverte de la création chorégraphique d'aujourd'hui, comme un parcours entre les deux théâtres, à travers deux spectacles de jeunes artistes en passe de marquer de leur empreinte la danse hip-hop et contemporaine.

QUI A PEUR DU ROSE ?

C'est une invitation à traverser le monde de Françoise Tartinville, chorégraphe de la compagnie Atmen, qui vous est faite. Sa nouvelle création, intitulée *Qui a peur du Rose?*, est construite sur la thématique de cette couleur énigmatique et du féminin qui lui est associée.

Le spectacle aborde le rose et le féminin pour mieux s'éloigner de l'entendement commun et réducteur, un brin condescendant et amusé. Il s'agit, ici, de faire bouger les lignes et d'aborder, sous un angle nouveau, cette couleur multiple. Car le rose, c'est aussi la chair, l'organique, l'émotion, la passion, la force, l'animalité, mais également le mystère et l'ambiguïté.

Un spectacle tout en nuance et non dénué d'humour, à découvrir dans le cadre du Focus danse

Le samedi 23 mars 2019 à 20 h 30

FACT, DE LA COMPAGNIE BLACK SHEEP

Un spectacle résolument urbain de Johanna Faye et Saïdo Lehlouh, qui emprunte au hip-hop et aux mouvements de la danse contemporaine pour proposer une puissante expérience visuelle, sonore et chorégraphique.

Baignés dans un paysage sonore envoûtant et saturé, sept danseurs explorent sur scène les difficultés à se mouvoir et interagir dans l'espace urbain. Ils évoluent au moyen de gestes fragmentés, saccadés, leurs corps comme contraints par d'invisibles barrières, interrogeant ainsi l'environnement urbain et ses circulations, et la place du corps dans ces lieux où s'affrontent volonté d'exister et désir d'intériorité.

Vendredi 22 mars à 20 h 30



LES PASSERELLES

17, rue Saint-Clair à Pontault-Combault
Tél. : 01 60 37 29 90

Programmation, tarifs et réservations sur
www.lespasserelles.fr

De la musique à foison à La Ferme du Buisson!

L'année 2019 s'ouvre en musique à la Ferme du Buisson, qui en offre pour tous les goûts. Que vous soyez amateur de jazz, de musiques du monde, de musique (pas si) classique, d'opéra ou de musique expérimentale : depuis Susheela Raman en passant par Brahms jusqu'à Emmanuelle Parrenin, la Ferme vous en livre tous les parfums!

LA FERME DU BUISSON

Allée de la Ferme à Noisiel
Billetterie : 01 64 62 77 77
Tout le programme sur
lafermedubuisson.com

CRÉATIONS

Faisant écho aux trois sonates pour violon et piano de Brahms, composées entre 1878 et 1888, Nicolas Bacri, Philippe Hersant et Gracia Finzi répondent à une commande de l'ensemble Des Équilibres et imaginent chacun une partition inédite. En proposant à des auteurs contemporains de réinterpréter Brahms, l'ensemble fondé et dirigé par la violoniste Agnès Pyka prouve une fois de plus son envie d'explorer la musique, toutes les musiques. Avec Agnès Pyka au violon et Laurent Wagschal au piano, ces trois concerts sont l'occasion d'entendre pour la première fois ces créations.

- > **Sonate pour violon et piano n° 1 Opus 78** (1878) - Composition de Philippe Hersant - vendredi 11 janvier à 20 h 45
- > **Sonate pour violon et piano n° 2 Opus 100** (1886) - Composition de Nicolas Bacri - samedi 12 janvier à 20 h 45
- > **Sonate pour violon et piano n° 3 Opus 108** (1888) - Composition de Graciane Finzi - mardi 29 janvier 20 h 45 en l'église de Lognes (coréalisation Ville de Lognes)

MÉDITATIONS

Elle sera la flamme étincelante de ce début d'année sur la grande scène de la Ferme du Buisson. L'artiste anglaise Susheela Raman, née de parents tamouls, se plaît à rêver et à se plonger dans les tréfonds de la musique d'Asie du sud-est. Elle a consacré son 6^e et dernier album, Ghost Gamelan, à un instrument imposant et mystérieux : le gamelan, un ensemble instrumental

traditionnel balinais.

Associée au guitariste et producteur Sam Mills et à Gondrong Gunarto, compositeur virtuose du gamelan, il en ressort une musique étrange aux accents chamaniques qui évoque les rituels ancestraux, d'anciennes religions et des intrigues mystiques. La voix subtile de Susheela Raman et ses textes reflètent, quant à eux, les incertitudes de la mémoire et du désir.

> **Susheela Raman**
samedi 16 février à 20 h 45

RÉVOLUTIONS

Fin 2013 au Caire, le couvre-feu vient d'être levé après un deuxième coup d'État. Dans une ville en ébullition, le rêve et la révolte s'affichent en grand sur les murs quand Abdullah Miniawy, jeune poète, slameur et étudiant fauché, agite la scène et les réseaux sociaux. En porte-parole d'une jeunesse égyptienne avide de liberté et de justice, sa voix hypnotique, son mélange unique de rock, d'électro-chaâbi et de jazz, produit un choc. Six ans plus tard, voici un concert poignant et poétique qui porte les espoirs des peuples aux voix muselées face aux oppressions politiques, sociales et religieuses. Le Cri du Caire invente un univers d'une grande puissance métaphorique : aux sonorités éclatantes du trompettiste virtuose Erik Truffaz, au souffle continu du saxophone de Peter Corser, aux cordes "barocks" de Karsten Hochapfel, répond la voix saisissante d'Abdullah Miniawy.

> **Le Cri du Caire & Erik Truffaz**
samedi 16 mars à 20 h 45

Suivez les "Trajectoires artistiques" de Paris – Vallée de la Marne



Les "Trajectoires artistiques", c'est le nom donné à la saison de concerts et spectacles portée par les professeurs du réseau des neuf conservatoires de Paris - Vallée de la Marne. Ceux-ci sont non seulement des enseignants émérites pour les milliers d'élèves inscrits dans les conservatoires du territoire, mais aussi, pour nombre d'entre eux, des musiciens de haut niveau, membres d'orchestres prestigieux comme ceux de Radio France ou de la Garde Républicaine.

Avec leurs partenaires locaux, ils sont ainsi porteurs de nombreux projets, du solo au grand ensemble de 20 musiciens. 10 spectacles ont été programmés cette saison dans cinq sites différents: le château de Champs-sur-Marne, l'auditorium Jean-Pierre Vernant à Chelles, l'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel, Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne, à Pontault-Combault et le Petit Théâtre à Roissy-en-Brie.

Ces rendez-vous seront aussi l'occasion de tisser des liens avec certains acteurs culturels majeurs de notre territoire: le festival Printemps du Jazz, le festival Solo du Théâtre de Chelles ou le château de Champs-sur-Marne.

Jazz, musique de chambre, deux concerts orchestraux, deux concerts "découverte" et une création mondiale: les chemins de ces "Trajectoires artistiques" sont multiples et représentatifs de la diversité des talents présents au sein de nos conservatoires. Ne manquez pas de venir applaudir nos plus talentueux enseignants pour cette nouvelle saison riche en spectacles de qualité.

Au programme:

Concert "découverte": LES CLAVIERS À TRAVERS LES ÂGES

Dimanche 27 janvier 2019 à 17 h - Auditorium Jean-Cocteau à Noisiel

Création Trajectoires artistiques: TRIO KDM, MUSIQUE CONTEMPORAINE

Dimanche 17 février 2019 à 17 h - Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne à Pontault-Combault

Jazz: VIND

Dimanche 17 mars 2019 à 17 h - Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne à Pontault-Combault

Jazz: FLOW RENCONTRE PIERRE MARCAULT

Dimanche 24 mars 2019 à 17 h - Auditorium Jean-Pierre-Vernant à Chelles

Récital classique: CONCERT COMMENTÉ • Autour des Préludes de Claude Debussy

Judi 4 avril 2019 à 19 h 30 - Petit Théâtre à Roissy-en-Brie

Musique de scène: L'HISTOIRE DU SOLDAT

Dimanche 7 avril 2019 à 17 h - Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne à Pontault-Combault

INFOS ET RÉSERVATIONS

Tél. : 01 60 37 29 90
ou passerelles.billetterie@agallo-pvm.fr
(tarifs: 6 €/4 € et Pass'PASS)

Oxy'Trail 2019 : on rechausse les baskets !



Les inscriptions de l'édition 2019 de l'Oxy'Trail, 7^e du nom, sont ouvertes depuis le 28 novembre dernier. Le coup d'envoi sera donné dans le parc de Noisiel le dimanche 30 juin : n'attendez pas pour vous inscrire... et préparez vos baskets !

Oxy'Trail est l'événement sportif de l'année, organisé par l'agglomération Paris - Vallée de la Marne, qui fait référence bien au-delà des frontières de son territoire. Pour sa 7^e édition, qui se déroulera dans et autour du parc de Noisiel, en passant par les bords de Marne et les bases de Loisirs de Vaires-sur-Marne et Torcy, 6 000 participants sont attendus au départ. Le dimanche 30 juin au petit matin, dans une ambiance festive et familiale, ils découvriront trois parcours accessibles à tous, sur un terrain mi-urbain, mi-nature : 5 km, 13 km et 23 km. Les enfants ne seront pas en reste puisque trois courses adaptées aux jeunes de 5 à 13 ans seront également organisées.

Le 2^e trail d'Île-de-France

En 6 années, Oxy'Trail s'est imposé parmi les plus grandes courses de la région et les plus importants trails de France. En 2018, quelque 5 500 coureurs ont participé aux différentes courses qui étaient au programme. Le programme 2019 reprendra les trois courses : Oxy'5km à 12 h, Oxy'13km à 9 h, Oxy'23km (course membre du Trail Tour National) à 9 h 45 ainsi que les courses Oxy'Jeunes dès 13 h 45. 6 000 dossards sont proposés : 2 400 pour Oxy'13km, 2 200 pour Oxy'23 km, 800 pour Oxy'5km et 600 pour les trois courses Oxy'jeunes.

Les animations sur le parcours et sur le village au cœur du parc de Noisiel seront enrichies.

Les inscriptions sont ouvertes : www.oxytrail.fr

À venir

Un salon du Livre à Courtry

La commune de Courtry, avec le soutien de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne, organisera samedi 6 et dimanche 7 avril son 1^{er} Salon du Livre. Durant tout un week-end, organisé autour de cinq espaces livres (roman, roman historique, polar et thriller, livre de voyage, littérature jeunesse et BD), il sera ainsi possible de venir à la rencontre d'une trentaine d'auteurs en dédicace, de libraires et d'éditeurs, de participer à des tables-rondes animées par des journalistes, auteurs et blogueurs, mais aussi de profiter de lectures faites par un comédien, d'ateliers et de contes pour enfants. Enfin, alors que six "boîtes à livres" seront installées dans les quartiers de la ville, une grande "dictée pour tous" sera également proposée, avec remise de diplômes !

INFOS PRATIQUES

Samedi 6 et dimanche 7 avril
Espace Robert Jacobsen
31, rue Charles Van Wyngène
à Courtry

www.agglo-pvm.fr

VOUS ÊTES AUTEUR ET SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Contactez François Potier

Mél : potierf@sf.fr

Tél. : 06 72 42 49 09



Stimulez votre curiosité!

Le théâtre de Chelles

Une programmation éclectique, allant du théâtre classique ou contemporain à la danse, en passant par la musique et le conte... quel que soit votre âge, le Théâtre de Chelles continue de stimuler votre curiosité!

Pour marquer ce début d'année, le hip-hop fêtera, à Chelles, ses 25 ans de danse sous la houlette de Farid Berki, avec pas moins de 14 danseurs. Pendant que, pour sa part, Jean-Michel Ribes, qui avait marqué les esprits avec la série culte Palace, donnera la parole à deux personnages imaginaires, Sulki et Sulku, pour des conversations dites intelligentes, mais surtout délicieusement absurdes. Quant à Avishai Cohen, il reviendra à sa forme préférée, un trio contrebasse-piano-batterie, pour un concert proposé dans le cadre du Printemps du jazz.

PLACE À LA JEUNE CRÉATION

La dynamique de soutien à la création voulue par Le Théâtre de Chelles et les Passerelles de Pontault-Combault se confirme au travers du dispositif "Voisins de scène". Après la compagnie HKC en 2018, trois jeunes compagnies s'installent dans ces deux structures pour écrire, créer, répéter et présenter leur nouveau projet. Ainsi Thissa d'Avila Bensalah adresse dans *Escape game* – Pourquoi je n'ai pas porté plainte une lettre fictive à un jeune adolescent pour renouer le dialogue après la fin violente de leurs échanges. Le collectif 7 au Soir s'attarde sur une histoire d'amour avec *Quelles têtes?* La mort, l'amour, la mer sous une forme intimiste de théâtre d'objets. Tandis que la compagnie Zone Franche menée par Luc Cerruti reprend un classique de la comédie, *L'école des maris* de Molière, pour le transposer dans un décor familier de palier d'immeuble.

LE FESTIVAL SOLO, OU FESTIVAL DU SEUL EN SCÈNE

Pour sa deuxième édition, le festival impulsé par le Théâtre de Chelles prend de l'ampleur: pas moins de 21 spectacles à voir dans une dizaine de villes de La Seine-et-Marne. De Chelles à Nangis, de Champs-sur-Marne à Roissy-en-Brie, en passant par La Ferme du Buisson à Noisiel ou par l'espace Lino Ventura de Torcy, vous pourrez découvrir la richesse d'un genre. Vous retrouverez ainsi le rire critique de Sophia Aram en ouverture de festival ou Audrey Vernon qui prodiguera ses conseils pour épouser un milliardaire. Vous découvrirez également du théâtre qui parle avec sérieux ou légèreté de pornographie, d'expérience onirique, d'exil ou de récit autobiographique, mais encore du conte pour évoquer la recherche des êtres disparus, de la chanson réaliste et à texte, et même du jeune public ou de la marionnette! À vos agendas!

22 janvier: *Escape game, pourquoi je n'ai pas porté plainte*

29 janvier: *Quelles têtes? La mort, l'amour, la mer*

1^{er} février: *25 ans de Hip-Hop*

12 mars: *L'école des maris*

16 mars: *Avishai Cohen Trio*

Du 27 mars au 6 avril: *Festival Solo*

THÉÂTRE DE CHELLES

Place des Martyrs de Châteaubriant
Réservations: 01 64 210 210
theatre.chelles.fr



29

COMMUNE AGGLO | Janvier/Février/Mars/avril 2019 | #10

La ferme d'Ayau

Propriété du Prince de Bourbon-Conti, dernier seigneur de Roissy-en-Brie sous l'Ancien Régime, la ferme d'Ayau était la principale et plus ancienne des trois grandes fermes que comptait la commune, dont elle possédait près de la moitié des terres cultivables. Exploitée jusqu'en 1977, elle sera rachetée par la ville qui la transforme en pôle culturel. La ferme d'Ayau regroupe aujourd'hui une médiathèque, un conservatoire et un studio d'enregistrement gérés par la Communauté d'agglomération, ainsi qu'un cinéma municipal.

À découvrir sur www.agglo-pvm.fr

Ces pages sont l'expression des groupes politiques du Conseil communautaire de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne. Leurs propos n'engagent que leurs auteurs.

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

Les enjeux environnementaux prennent une place de plus en plus importante dans le débat public, et il faut s'en réjouir. De la démission de Nicolas Hulot aux marches pour le climat, l'année 2018, marquée par les catastrophes naturelles, aura permis une progressive prise de conscience des risques que nous font encourir nos modes de production et de consommation.

Si l'on peut a priori penser que les décisions pour l'avenir de la planète ne se prennent pas au niveau local, les communes et les intercommunalités ont néanmoins un rôle important à jouer. C'est d'autant plus vrai sur un territoire comme Paris Vallée de la Marne, qui compte 40 % d'espaces naturels, 600 hectares d'espaces verts, 56 bassins, 10 km de berges de Marne et 1500000 arbres dans les forêts et les parcs.

Du traitement des déchets au soutien financier à la réhabilitation des logements en passant par la gestion des espaces verts, l'écologie est prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques portées par l'Agglomération. Les futurs équipements comme le Centre aquatique de Champs-sur-Marne sont conçus dans une volonté de réduire l'empreinte énergétique en faisant appel à la géothermie.

L'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), dont le premier comité de pilotage s'est tenu courant novembre, constitue une nouvelle étape dans la volonté de Paris Vallée de la Marne de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de préserver la qualité de l'air.

L'Agglomération agit également pour la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Ainsi, la Maison de l'environnement vagabonde propose des animations visant à informer petits et grands sur la faune et la flore, les ressources naturelles et la découverte des espaces naturels qui font la spécificité de notre territoire.

Ces actions visent à protéger la qualité de vie à Paris Vallée de la Marne et sa place particulière au sein du territoire francilien.

Nicolas DELAUNAY

Président du groupe, premier adjoint au maire de Lognes

GRUPE DE LA DROITE ET DU CENTRE

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

Nous nous réjouissons de l'ouverture des études et consultations devant permettre à notre Agglomération de se doter d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce PCAET a pour objectif de recenser nos comportements individuels et collectifs ayant une incidence pour la planète et de proposer, à l'échelle locale, des améliorations.

Cette démarche associant l'agglomération et les communes n'aura de cohérence que si une dynamique se crée avec, notamment, les entreprises, les transporteurs, les bailleurs, les associations, les scolaires et universitaires... de notre territoire.

Nous souhaitons que cette démarche aille à son terme. Elle devrait être une composante du Projet de territoire que, malgré nos efforts, la présidence de l'agglomération n'a pas, encore, su, voulu, faire aboutir.

En ce début d'année nouvelle, l'ensemble des élus de la Droite et du Centre de Paris - Vallée de la Marne se joint à moi pour vous présenter à vous, agents et habitants de l'agglomération, nos vœux les plus sincères.

Brice RABASTE

Président du groupe, Maire de Chelles

L'Agglomération à vos côtés

JUSTICE / SOCIAL

Maisons de Justice et du Droit

- 69, rue du Tir à Chelles
Tél. 01 72 84 62 85
- 4, rue Sainte Claire Deville à Lognes
Tél. 01 60 95 16 90
- Cour de la Ferme Briarde
107, avenue de la République
à Pontault-Combault
Tél. 01 60 37 27 60

ÉCONOMIE / EMPLOI

■ Service intercommunal de l'emploi

- 3, rue du Révérend-Père-Chaillet
à Chelles • Tél. 01 60 93 11 24
- 2-6, rue de Prince de Conti
à Roissy-en-Brie • Tél. 01 60 93 11 24

■ Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi

- 1 bis, Promenade du Belvédère à Torcy
Tél. 01 64 62 22 49

■ Bureau d'accueil et de services

- aux entreprises (BASE)
Boulevard Salvador-Allende à Noisiel
Tél. 01 60 37 29 33

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

■ Médiathèque Simone-Veil

- Place de l'Abîme à Courtry
Tél. 01 72 84 62 15

■ Médiathèque Le Kiosque

- Place du 8-Mai-1945
à Brou-sur-Chantereine
Tél. 01 72 84 62 80

■ Médiathèque Jean-Pierre-Vernant,

- Place des Martyrs-de-Châteaubriant
à Chelles • Tél. 01 72 84 62 96

■ Bibliothèque Olympe-de-Gougues

- 90, avenue de Claye à Chelles
Tél. 01 72 84 62 74

■ Bibliothèque Jean-Sterlin

- 31-33, avenue Jean-Jaurès
à Vaires-sur-Marne • Tél. 01 72 84 62 60

■ Médiathèque du Ru de Nesles

- 15, avenue des Pyramides
à Champs-sur-Marne • Tél. 01 60 05 60 55

■ Médiathèque de la Ferme du Buisson

- Allée de la Ferme à Noisiel
Tél. 01 60 37 78 80

■ Médiathèque de l'Arche Guédon

- 7, place des Rencontres à Torcy
Tél. 01 60 37 78 82

■ Médiathèque du Segrais

- 1, boulevard Camille-Saëns à Lognes
Tél. 01 60 37 78 90

■ Médiathèque d'Émery Raphaël-Cuevas

- Rue Louise-Michel à Émerainville
Tél. 01 60 37 78 87

■ Médiathèque George-Sand

- Ferme du Pas-de-la-Mule
1, rue du Chenil à Croissy-Beaubourg
Tél. 01 60 37 48 59

■ Médiathèque François-Mitterrand

- 107, avenue de la République
à Pontault-Combault • Tél. 01 60 37 29 74

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

EN 2019, POUR L'EMPLOI AU SERVICE DE TOUS

Il y a un an, le groupe Nestlé annonçait le transfert de ses sièges de Noisiel vers Issy-les-Moulineaux, début 2020, où ils seront regroupés avec d'autres filiales. Une perte de 1300 emplois pour notre territoire.

Depuis, les études commanditées par les instances du personnel, CE et CHSCT ont démontré que ce regroupement des sièges de Nestlé et de ses filiales, à Noisiel, dont le groupe est déjà propriétaire serait une solution moins onéreuse.

En outre les deux tiers des salariés vont perdre en moyenne 73 minutes de leurs journées dans l'allongement des temps de transport, mais "l'humain d'abord" ne semble pas être dans les préoccupations de cette multinationale, qui veut plutôt dégraisser ses services en évitant l'image négative d'un plan social.

Vous êtes des milliers à soutenir notre exigence que ce site reste un site à vocation économique, alors que Nestlé vise avant tout une vaste opération immobilière, de standing, en bord de Marne.

Même s'il y a une profonde crise du logement en Île-de-France, nous avons avant tout besoin d'emplois pour pouvoir vivre décemment du fruit de notre travail, et de logements (sociaux ou en accession sociale), à prix maîtrisés.

Le mouvement des gilets jaunes nous rappelle depuis plusieurs semaines qu'une large part de nos concitoyens vit dans une précarité croissante, avec un pouvoir d'achat en berne et des fins de mois qui arrivent de plus en plus tôt dans leur portefeuille.

Ils ont raison de porter ces exigences de meilleure répartition des richesses produites, tout comme celle d'une participation au financement des services publics et biens communs, via l'impôt et les taxes, à proportion des capacités contributives de chacun.

NON! Un tel projet de remplacer 1300 emplois par 1300 logements "haut de gamme" ne correspond nullement aux besoins de notre population.

En 2019, il nous faudra continuer, porter, amplifier nos efforts pour que Nestlé assume ses responsabilités et maintienne ou réinstalle des emplois sur son site de Noisiel

C'est mon 1^{er} vœu pour une bonne année 2019, que nous pouvons partager tous et toutes.

Michel BOUGLOUAN

Président du groupe, adjoint au maire de Champs-sur-Marne

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DES ÉLUS ÉCOLOGISTES, CITOYENS ET SOLIDAIRES

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises.

L'exposition aux pesticides est une tragédie pour la santé.

Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance.

Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place.

Notre nature est désormais défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies; les fleurs sauvages deviennent rares.

Ce monde qui s'efface est le nôtre. Nous exigeons protection.

Comme un petit peu partout en France, nous vous incitons à participer aux rendez-vous qui auront lieu au moins devant trois mairies de Paris - Vallée de la Marne (Champs-sur-Marne, Vaires-sur-Marne, Pontault-Combault) le vendredi 1^{er} février à 18h30 afin d'exiger de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.

Alain LECLERC

Président du groupe, conseiller municipal de Champs-sur-Marne

■ Médiathèque Pierre-Thiriot

Rue Saint-Clair à Pontault-Combault
Tél. 01 60 37 29 61

■ Médiathèque Aimé-Césaire

Pôle culturel de la Ferme d'Ayau
Avenue Maurice-de-Vlaminck
à Roissy-en-Brie • Tél. 01 60 37 29 45

CONSERVATOIRES

■ École de musique Simone-Veil

Place de l'Abîme à Courtry
Tél. 01 72 84 62 49

■ École de musique de Brou

Place du 8-Mai-1945
Tél. 01 72 84 62 78

■ École de musique de Chelles

1, rue Henri-Poincaré Tél. 01 72 84 62 00

■ Conservatoire Olivier-Messiaen

31-33, avenue Jean-Jaurès
à Vaires-sur-Marne • Tél. 01 72 84 62 62

■ CRD Val Maubueé

14, allée Boris-Vian à Noisiel
Tél. 01 60 05 76 35

■ CRI Michel-Slobo

2, place de l'Église à Torcy
Tél. 01 60 37 37 30

■ Conservatoire Lionel-Hurtebize

Allée des Noyers à Champs-sur-Marne
Tél. 01 60 05 29 32

■ Conservatoire

Pontault-Combault/Roissy-en-Brie

- Antenne de Pontault-Combault
79-81, avenue de la République
à Pontault-Combault
Tél. 01 60 37 29 80
- Antenne de Roissy-en-Brie
Pôle culturel de la Ferme d'Ayau
Avenue Maurice-de-Vlaminck
à Roissy-en-Brie • Tél. 01 60 37 29 79

SPORTS/LOISIRS

■ Piscine Robert-Préault

Avenue Hénin à Chelles
Tél. 01 60 08 68 80

■ Piscine de Vaires-sur-Marne

36, rue des Loriots • Tél. 01 60 37 78 91

■ Piscine de l'Arche Guédon

Place des Rencontres à Torcy
Tél. 01 60 37 24 84

■ Piscine d'Émery

Rue Louise-Michel à Émerainville
Tél. 01 60 05 23 07

■ Le Nautil

RD 21- La Mare au Coq
à Pontault-Combault • Tél. 01 60 37 27 77

CULTURE/TOURISME

■ Office de tourisme

51, avenue de la Résistance à Chelles
Tél. 01 64 21 27 99

■ Studio de répétitions et

d'enregistrement Music' Hall Source

Pôle culturel de la Ferme d'Ayau
Avenue Maurice-de-Vlaminck
à Roissy-en-Brie • Tél. 01 60 34 29 56

■ Les Passerelles

17, rue Saint-Clair à Pontault-Combault
Tél. 01 60 37 29 90

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
Tél. 01 60 37 24 24
contact@agglo-pvm.fr

DIMANCHE

30 JUIN 2019

PARC DE NOISIEL [77]

23^{KM}

13^{KM}

05^{KM}

RÉVÈLE LE COUREUR

OXY'TRAIL

LE TRAIL D'ÎLE-DE-FRANCE

QUI EST EN TOI!

REJOINS-NOUS OXYTRAIL.FR



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



ile de France

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



Fédération Française
du Sport Adapté

elior

DECATHLON
CROSBY BEAUBOURG

SUPER U
NOISIEL



Sepur



JEAN LEFEBVRE
L'AVAIL POUR TOUS

VEOLIA
EAU



dalkia
GROUPE EDF



PPA
Pôle Paris Alternance